

Avis voté en plénière du 15 avril 2015

# Nouvelles monnaies : les enjeux macro-économiques, financiers et sociétaux

## Déclaration du groupe de la mutualité

La monnaie remplit des fonctions économiques, sociales et politiques.

La crise économique et l'évolution des technologies ont amené à l'apparition de nouvelles monnaies dont l'enjeu majeur est la question de leur régulation.

Pour le groupe de la mutualité, il semble important, comme le précise justement l'avis, de bien différencier les monnaies numériques ou virtuelles, à l'instar du *Bitcoin*, des monnaies locales complémentaires : les valeurs sociales qui sous-tendent leur création sont en effet bien distinctes.

Les premières, et au-delà d'un haut niveau d'innovation technologique, renvoient à une méfiance des systèmes traditionnels de paiement et plus largement cherchent à s'affranchir d'une régulation étatique : l'anonymat est la règle, ce qui peut soulever des interrogations quant au risque de fraude, et l'instabilité du marché pose un problème de stabilité financière.

Au regard de ces caractéristiques, le groupe de la mutualité soutient toute mesure en faveur d'une transparence accrue et d'une régulation renforcée non seulement à l'échelle nationale mais également européenne et internationale.

Quant aux secondes, les MLC, elles répondent à un triple objectif : favoriser l'ancrage local, créer du lien social et défendre une éthique. Il en existe une trentaine en France : la Pêche à Montreuil, la Violette à Toulouse ...

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire, notamment à travers le mouvement SOL et suite aux travaux du philosophe Patrick Viveret, ont d'ailleurs très tôt soutenu ces initiatives citoyennes qui permettent de donner du sens à l'argent.

Aujourd'hui, ces monnaies, adossées à l'euro, sont reconnues par la loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014. Elles peuvent donc désormais servir de titres de paiement, si elles sont émises par des entreprises de l'ESS et qu'elles respectent l'encadrement fixé par le Code monétaire et financier.

A ce sujet, un rapport vient d'être remis à la Secrétaire d'Etat en charge de l'ESS qui formule une série de propositions pour en encourager leur développement à l'échelle locale, au bénéfice des particuliers et des entreprises. Parmi ces propositions, il invite à la promotion d'un débat public sur le thème « D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité » après que l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental ait été rendu ... c'est désormais chose faite.

Enfin, le groupe de la mutualité ne peut que soutenir les préconisations qui visent à empêcher tout système de paiements de s'extraire de toute solidarité fiscale et sociale en *clarifiant le cadre de fonctionnement de ces écosystèmes sur les plans juridique et fiscal*.

Le groupe de la mutualité a voté l'avis qui doit désormais servir à favoriser le débat public autour de la réappropriation de la monnaie par les citoyens.